

Estelle Filipe, Marie Jauffret-Roustide

Rétribuer des personnes consommatrices de drogues dans des enquêtes sociologiques

Généalogie, mise en pratique et effets

■■■ Résumé

Les personnes consommatrices de drogues prises en charge dans des dispositifs médicosociaux connaissent très souvent des situations de vie marquées par la précarité résidentielle, économique et par des vulnérabilités spécifiques. C'est une des raisons pour lesquelles les enquêtes qui portent sur cette population utilisent généralement la rétribution. Des raisons méthodologiques (favoriser la participation) ou éthiques (dédommager les personnes pour le temps accordé) sont en jeu dans cette pratique. À travers un retour historique sur la mise en place de la rétribution sous forme de tickets-service dans l'enquête ANRS-Coquelicot et de nos expériences réflexives de chercheuses dans le cadre de deux enquêtes actuelles (qualitative et quantitative), cet article analyse les conditions et les effets de ce procédé sur le recrutement des personnes, la relation d'enquête et le déroulé des rencontres.

Mots clés : rétributions, enquêtes, usage de drogues, précarité, éthique.

■■■ Abstract

Compensating Drug Users in Sociological Research: Genealogy, Practice, and Effects

Drug users who receive care in medical and social services very often experience precarious housing, economic insecurity, and specific vulnerabilities. This is one of the reasons why surveys on this population typically offer financial incentives. There are also methodological reasons (to encourage participation) and ethical reasons (to compensate people for the time they dedicate) behind this practice. Through a historical review of the introduction of service vouchers as compensation in the ANRS-Coquelicot survey, as well as our reflective experiences as researchers in the context of two ongoing surveys (qualitative and quantitative), this paper analyses the conditions and effects of this procedure on participant recruitment, the survey relationship, and the conduct of the interviews.

Keywords: Financial Incentives, Surveys, Drug Use, Precariousness, Ethics.

DANS CET ARTICLE, nous retraçons notre expérience de recherche vis-à-vis de l'utilisation de la rétribution financière dans des enquêtes¹ en sociologie et santé publique menées auprès de personnes consommatrices de substances (drogues illicites, alcool et médicaments) prises en charge par des structures médicosociales de réduction de risques et de soin en addictologie, dénommées depuis 2004 Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) et Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Les enquêtes conduites auprès de ce public, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, sont particulièrement exigeantes d'un point de vue scientifique, méthodologique et éthique. L'une des difficultés spécifiques de ce type d'enquête (au-delà de la vulnérabilité sociale et économique à laquelle ce public est exposé) est que la thématique étudiée (l'usage de drogues) est illicite et fait l'objet de répression, en raison du cadre prohibitionniste de la loi du 31 décembre 1970 (Jaufret-Roustide, 2016). Dans les enquêtes que nous menons, quatre raisons principales (morale, éthique, méthodologique, pratique) nous encouragent à utiliser la rétribution et à légitimer cette pratique.

La première concerne l'exigence morale à rétribuer des publics en situation de précarité. Ces derniers composent en majorité les CAARUD et CSAPA, et connaissent différentes formes de vulnérabilités, incluant des ruptures de vie, des traumatismes et des troubles psychiques (Jaufret-Roustide, 2006 ; Cadet-Taïrou, Janssen et Guilbaud, 2020 ; Palle, 2021). Si cela nous semble légitime, certain·es considèrent au contraire que la rétribution peut être détournée en étant utilisée pour l'achat de drogues, en particulier lors des enquêtes menées auprès de populations sans domicile fixe ou usagères de drogues (Fry et Dwyer, 2001), et donc contribuer à renforcer l'exposition aux risques de santé de publics déjà vulnérables (O'Brien et Madden, 2007). Cette position peut témoigner « d'un malaise plus large, indéniablement lié à la classe sociale, à l'égard des versements d'argent à des personnes en situation précaire² » (Abadie, Brown et Fisher, 2019, cité par Warnock, Taylor et Horton, 2022 : 197).

1. Ces enquêtes ont pu être menées grâce à des collectifs de recherche incluant des assistant·es de recherche, des ingénieur·es d'étude et des chercheur·euses. Merci tout particulièrement à Mireille Le Breton, Sébastien de Dinechin et Candy Jangal qui ont participé à la préparation et aux tests de l'enquête ANRS-Coquelicot, ainsi qu'à Julien Emmanuelli, Pascal Arduin†, Martine Quaglia†, Jean-Marie Firdion, Cécile Brousse, Géraldine Vivier et Nicolas Razafindratsima avec lesquels les échanges ont permis de penser les liens entre rétribution et précarité sociale dans l'enquête ANRS-Coquelicot, ainsi qu'à Karine Bertrand pour les échanges autour des liens entre rétributions, savoirs expérientiels et injustices épistémiques. Merci également à l'ANRS qui a soutenu l'enquête.

2. Traduction personnelle.

Ensuite, la rétribution nous permet de répondre à une exigence éthique de compensation du temps accordé par les personnes (Bonté, 2021 ; Firdion, Marpsat et Mauger, 2000). C'est aussi un moyen d'équilibrer la relation d'enquête, puisque les chercheur·euses détiennent le plus souvent un capital social et symbolique (Thompson, 1996), ainsi que des ressources économiques plus importantes que les enquêté·es (Bonté, 2021). Finalement, la rétribution est utilisée pour une raison à la fois méthodologique et pratique. Elle permet de faciliter le recrutement des participant·es, particulièrement pour les publics minoritaires et difficiles à capter (Firdion, Marpsat et Mauger, 2000), et dans le cadre d'enquêtes qui nécessitent des effectifs importants. L'introduction de la rétribution soulève des enjeux méthodologiques et éthiques, car elle questionne l'influence de l'argent sur le consentement des personnes. En effet, la participation aux enquêtes doit être libre et le consentement de l'enquêté·e ne doit pas être influencé par une incitation financière (Fagard, Py et Roby-Brami, 2022), ce à quoi les instances éthiques de la recherche sont particulièrement attentives, en introduisant notamment la distinction entre rémunération de type salaire et indemnisation.

L'utilisation de la rétribution dans les enquêtes en sciences sociales a été peu étudiée en France, elle n'est quasi jamais mentionnée dans la littérature disponible, d'autant plus pour les enquêtes qualitatives où l'utilisation de la rétribution peut être parfois interprétée comme « une “trahison de la relation enquêteur-enquêté” (Christin et Pasquali, 2011) » (Bonté, 2021).

Dans le cadre de cet article, nous nous appuyons sur l'analyse de textes français (travaux de recherche ou littérature grise) qui explicitent en passant la rétribution dans leurs enquêtes, ainsi que de documents produits par le secteur associatif médicosocial (notamment des guides de bonnes pratiques). Ces textes sont intéressants, mais ils sont insuffisants pour questionner les effets de la rétribution sur l'enquête et témoignent de la réticence des chercheur·euses à évoquer cette question. En revanche, les réflexions sur le travail d'enquête auprès de populations vulnérables nous apportent des informations. Nous pouvons citer les enjeux méthodologiques des enquêtes Sans Domicile de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) (Brousse, Guiot de La Rochère et Massé, 2006) et de l'Institut national d'études démographiques (Ined) (Firdion, Marpsat et Mauger, 2000), ainsi que le numéro « Survey Methods for Hard-to-Reach Populations » (Marpsat et Razafindratsima, 2010) de la revue *Methodological Innovations Online*, qui abordait dans différents articles la pratique de rétribution et la forme qu'elle devait prendre. Il y est question de privilégier la remise de cadeaux, comme des cartes téléphoniques (Firdion, Marpsat

et Mauger, 2000) ou des tickets-service³, pour les enquêtes menées auprès des personnes consommatrices de drogues. Cela permettrait d'assurer la sécurité des équipes (l'argent liquide est perçu comme une source de tensions) et de justifier l'achat de ces tickets après des organismes qui financent les recherches.

C'est plutôt vers les travaux anglophones qu'il faut se tourner pour trouver des analyses sur les enjeux de la rétribution. La sociologue Emma Head montre dans son enquête sur les mères isolées que la rétribution est un moyen efficace pour le recrutement de participantes limitées par le temps ou l'argent (Head, 2009 ; Descartes, Asencio et Blank, 2011), et qu'elle assure une plus grande diversité de participation et donc des données plus riches (Head, 2009). Emma Head se questionne toutefois sur ses effets, notamment l'altération du consentement, les biais que cela produit, les difficultés institutionnelles pour les chercheur·euses à rétribuer et au leurre qui consiste à penser que cela rétablit véritablement l'équilibre dans la relation d'enquête (Head, 2009). Plus récemment, des chercheuses ont mis en évidence que le paiement des participant·es s'inscrivait dans une éthique du *care*, selon laquelle il est un principe éthique pour assurer le respect des enquêté·es en situation de précarité, dans une logique inspirée de l'économie politique féministe (Warnock, Taylor et Horton, 2022). Elles montrent que si la rétribution implique des risques (liés au consentement principalement) que les chercheur·euses doivent prendre en compte (Gélinas *et al.*, 2018), cela n'empêche pas la création de liens de confiance, la qualité de la relation d'enquête et celle des données (Warnock, Taylor et Horton, 2022). Si les déséquilibres de pouvoir sont abordés et discutés entre chercheur·euses et enquêté·es lorsqu'une rétribution est en jeu (Cheff, 2018), cette pratique peut aussi, à l'inverse, être une condition préalable dans les enquêtes menées sur des populations socialement et économiquement fragiles (Warnock, Taylor et Horton, 2022).

Divers travaux qui s'appuient sur des enquêtes quantitatives (souvent longitudinales) ont aussi pris au sérieux et discuté l'utilisation de la rétribution. Une étude suisse montre que l'argent liquide est le moyen le plus positif et direct pour recruter des personnes et avoir un meilleur taux de réponse, comparativement aux stylos ou aux bons d'achat (Becker, Möser et Glauser, 2019). Ce résultat peut être mis en relation avec le fait que les

3. Les tickets-service sont destinés aux populations économiquement fragiles, ils peuvent être utilisés dans des magasins pour acheter des produits d'alimentation, d'hygiène, de loisirs, etc. Ces tickets sont supposés être consommés pour l'achat de produits dits « de première nécessité ». Cependant, certaines discussions informelles ont montré qu'ils peuvent également être mobilisés en dehors de ce cadre, pour l'achat de drogues notamment.

chèques-cadeaux ne sont pas systématiquement utilisés par les enquêtés selon une enquête canadienne (Mutti *et al.*, 2014). D'autres travaux montrent que des réticences à la rétribution peuvent être relevées chez les personnes qui participent à l'enquête. Une étude clinique a mis en évidence que l'implication dans l'amélioration des connaissances scientifiques et le désir altruiste sont des motivations tout aussi importantes à valoriser pour les participant·es que l'engagement en lien avec une incitation financière (Russel, Moralejo et Burgess, 2000). Les travaux quantitatifs mettent plutôt l'accent sur des questionnements méthodologiques (améliorer le taux de réponse), alors qu'il semble que les enquêtes qualitatives soient davantage préoccupées par les enjeux éthiques et épistémologiques (qualité du consentement éclairé, rapports de pouvoir, marchandisation de la recherche...). Le champ des addictions a été fortement marqué par les études biomédicales et de santé publique d'un point de vue scientifique, l'usage de drogues ayant été longtemps considéré comme pathologique (Jaffret-Roustide, 2004). Concernant la rétribution, nous faisons l'hypothèse que ces disciplines ont également inspiré la diffusion de cette pratique en sociologie de la santé et dans les études relatives aux addictions, particulièrement par l'introduction de la rétribution dans les études cliniques (Abdelazeem *et al.*, 2022) et les cohortes (pour contrer le phénomène d'attrition) (Auriacombe *et al.*, 2019). Pour autant, dans nos enquêtes, ce sont plutôt les pratiques méthodologiques et les enjeux éthiques dans le champ des enquêtes sur la précarité qui ont influencé nos choix.

Cet article se propose d'étudier comment la rétribution interroge les normes de l'enquête en sociologie, ainsi que la signification qu'on lui attribue et les tensions qu'elle suscite. Nous analyserons son origine et ses effets sur le terrain (comment les différentes parties prenantes la perçoivent et comment nous faisons face aux ambivalences éthiques qu'elle soulève). Dans un premier temps, nous traiterons de l'émergence de la rétribution sous forme de ticket-service depuis la fin des années 1990 à partir de l'enquête ANRS-Coquelicot (réalisée à cinq reprises entre 2002 et 2023). Dans un deuxième temps, nous aborderons la rétribution en pratique dans l'entrée sur le terrain, par le biais d'enquêtes quantitatives et qualitatives menées actuellement. Enfin, nous analyserons les effets de la rétribution sur la relation d'enquête.

En ce qui concerne la méthode utilisée, l'analyse repose sur des notes de terrain prises au sein des CAARUD et CSAPA (réunions d'équipe, observations), des temps de présentation de l'étude aux services participant aux enquêtes et des comptes rendus de questionnaires et d'entretiens rédigés dans le cadre de deux enquêtes actuelles.

La première concerne la dernière édition de l'enquête ANRS-Coquelicot menée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), en collaboration avec Santé Publique France et le laboratoire de virologie du VIH de Tours. Elle est dirigée scientifiquement par Marie Jauffret-Roustide depuis 2001⁴ – Estelle Filipe a participé à la construction du questionnaire et à la phase pilote de la dernière édition menée entre 2022 et 2023 – et est financée par différents organismes publics⁵. L'enquête porte sur les conditions de vie, l'état de santé et la prévalence des maladies infectieuses. Elle inclut un questionnaire mené en face-à-face par un·e enquêteur·rice, ainsi qu'un autoprélèvement de sang collecté au bout du doigt et déposé sur buvard. La collecte de données réalisée par l'institut de sondage Ipsos d'avril 2022 à décembre 2023 a eu lieu dans 200 services médicosociaux et dans 27 villes (France hexagonale et Guyane). L'échantillon est de 2 125 individus. Marie Jauffret-Roustide et Estelle Filipe ont été impliquées dans la phase de préenquête, au cours de laquelle elles ont participé à la conduite et aux échanges autour d'une trentaine de passations de questionnaires rétribués et échangé avec les équipes terrain. L'enquête a reçu l'accord du Comité de protection des personnes (CPP) Île-de-France III Cochin.

La seconde enquête repose sur 30 entretiens semi-directifs de type récits de vie menés dans le cadre du travail doctoral d'Estelle Filipe⁶ et s'inscrit dans le projet international Gender-ARP (genre, addiction, rétablissement, précarité), dont la responsabilité scientifique est portée par Marie Jauffret-Roustide avec la collaboration de Karine Bertrand (Université de Sherbrooke). Les entretiens, réalisés en 2022-2023 avec des femmes consommatrices de drogues prises en charge en CAARUD et CSAPA à Paris et en Guyane, portent sur les parcours de vie et l'accompagnement médicosocial. Le projet a été évalué par le Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'université Paris-Cité.

Dans ces deux enquêtes, 15 € en ticket-service étaient remis à la personne enquêtée à la fin de la rencontre. Le montant a été fixé en référence au

4. La direction scientifique a été partagée avec le Dr Julien Emmanuelli pour la première édition de l'enquête menée à taille réelle dans cinq villes en 2004.

5. L'enquête ANRS-Coquelicot est financée par l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales (ANRS) depuis son origine, puis, en fonction des années, par les Agences régionales de santé (ARS), Santé Publique France, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) et la direction générale de la Santé (DGS) (Jauffret-Roustide, 2025).

6. Cette recherche bénéficie du soutien de l'Institut pour la recherche en santé publique (IRESP) et de l'Institut national du cancer (INCA) dans le cadre de l'appel à candidature pour subventions doctorales lancé en 2021 (AAC21-SPA-03). Le projet Gender-ARP a été financé par les Instituts de recherche en santé (IRSC) au Canada et l'Agence nationale de la recherche (ANR) en France.

temps que les personnes accordent en moyenne pour la passation d'un questionnaire ou d'un entretien, en comparaison avec le montant d'une éventuelle rémunération par ailleurs. Une rétribution de 15 € correspond généralement à une passation d'une heure, un complément peut être accordé si des prélèvements biologiques sont effectués ou si des coupons doivent être remis à d'autres personnes qui pourraient participer à l'enquête dans le cadre des échantillonnages guidés par les répondant·es (*respondent-driven sampling*) (Heckathorn, 1997 ; Condamine-Ducieux et Jauffret-Roustide, 2022). Aussi, dans les deux enquêtes étudiées, la variabilité du coût de la vie selon la zone géographique n'a pas été prise en compte : le type et le montant de la rétribution ont été pensés de manière uniforme, indépendamment de la situation économique des territoires et des personnes.

■ La généalogie de la rétribution (1998-2023)

Avant la fin des années 1990, la plupart des enquêtes menées en France auprès de personnes qui consomment des drogues en situation de précarité sociale et économique n'incluaient pas de rétribution pour les participant·es. Ces enquêtes étaient généralement menées par des acteur·rices de terrain (Ingold dir., 1992 ; Ingold dir., 1996), y compris pour celles menées par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), ce qui a joué un rôle dans l'absence de rétribution. En effet, rétribuer les personnes dans ces enquêtes pouvait être perçu comme une forme de monétisation de la relation avec les personnes accueillies, ce qui semblait problématique pour certain·es professionnel·les du soin et de la réduction des risques qui délivraient des soins gratuits (Emmanueli et Jauffret-Roustide, 2003)⁷. Par ailleurs, la rétribution pouvait entraîner des coûts supplémentaires difficiles à inclure dans les budgets d'enquête. Quand l'enquête ANRS-Coquelicot a été envisagée dès 1996 par Julien Emmanueli, médecin à l'Institut de veille sanitaire, et qu'elle a été menée dans le cadre d'une responsabilité scientifique partagée en 2002 avec Marie

7. Les professionnel·les de réduction des risques et du soin en addictologie ont évolué au fil du temps. Dans les années 1970-1990, ces professionnel·les étaient majoritairement des psychologues, assistant·es sociaux·ales, éducateur·rices spécialisé·es. Avec l'arrivée du VIH au milieu des années 1980-début des années 1990, la prise en charge a évolué, impliquant une modification des professionnel·les, avec une présence accrue d'infirmier·ères et de médecins généralistes (Jauffret-Roustide, 2004). Dans les années 1990, le mouvement de l'addictologie a également entraîné une présence plus grande des médecins addictologues et psychiatres (Fortané, 2014).

Jauffret-Roustide, sociologue, la question de la rétribution a été considérée comme un élément central de la faisabilité de l'enquête.

Cette enquête a alors été mise en œuvre par l'Institut de veille sanitaire, grâce au soutien financier de l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales (ANRS) en 2002, puis a été renouvelée à quatre reprises jusqu'en 2023. La première édition de cette enquête a bénéficié de l'expérience de chercheur·euses de l'Ined, tout d'abord Pascal Arduin, Jean-Marie Firdion et Martine Quaglia, et de discussions avec Cécile Brousse de l'Insee, et la deuxième édition de l'expérience des mêmes acteur·rices, complétée par celles de Nicolas Razafindratsima et Géraldine Vivier de l'Ined. C'est dans le cadre de ces échanges et au vu de l'expérience de l'Ined et de l'Insee dans leurs enquêtes menées auprès des personnes sans domicile fixe que la question de la rétribution a été posée. Nos collègues ont très rapidement mis en évidence l'importance de compenser le temps consacré à l'enquête pour les personnes en situation de vulnérabilité prêtes à participer à l'enquête, l'idée sous-jacente à la rétribution étant ici : « *quand les participants aux études sont en situation de précarité économique, il y a un devoir moral à les rétribuer* » (notes de terrain, phase exploratoire 1998). Cette rétribution donnée à la fin de l'entretien n'était pas mentionnée au cours du recrutement, afin de ne pas interférer avec la situation d'enquête.

La rétribution proposée dans les enquêtes menées auprès des personnes sans domicile fixe n'était pas monétaire, mais pouvait être une carte téléphonique, un kit d'hygiène, un poste de radio, toutes formes de rétribution destinées à améliorer leur quotidien. C'est dans cet esprit qu'a été pensé le dispositif de rétribution par tickets-service mis en place lors de la première édition de l'enquête ANRS-Coquelicot en 2002. Ce type de rétribution a toutefois été discuté lors des comités de pilotage de l'enquête et avec les équipes de terrain. Entre 1998 et 2002, lors de la préparation de l'enquête, plusieurs équipes ont insisté sur la nécessité de proposer une forme de rétribution aux participant·es. Quelques réticences sont alors apparues, plus souvent observées chez les travailleur·ses sociaux·ales que chez les professionnel·les de santé, plus habitué·es à la recherche biomédicale (et en particulier clinique) impliquant des rétributions. À la suite d'échanges avec l'Ined, une rétribution sous forme de carte téléphonique ou de ticket-restaurant a été envisagée. Cette question a ensuite été rediscutée avec le comité de pilotage qui fit apparaître que le ticket-service serait en effet plus adapté, car il permettait indifféremment l'achat de nourriture ou le paiement d'un repas au restaurant, sans échange d'argent liquide. Les équipes scientifiques anticipaient toutefois qu'elles devraient gérer les effets du bouche-à-oreille qui risquait de susciter des participations hors

du plan de sondage, ce qui pouvait mettre en difficulté les enquêteur·rices et les objectifs scientifiques de l'enquête. La question de la rétribution continuait à faire discussion auprès des professionnel·les de la prise en charge au fil des comités de pilotage. Il ressortait des échanges que cette rétribution ne devrait être annoncée qu'à la fin du questionnaire, afin d'éviter des participations motivées uniquement par l'argent. Certain·es intervenant·es jugeaient que cette rétribution était d'autant plus nécessaire dans cette étude où les personnes étaient atteintes dans leur intégrité physique à travers la réalisation d'un prélèvement biologique, ce qui pouvait faire écho à la rétribution plus routinière mise en œuvre dans les essais cliniques. D'autres professionnel·les soutenaient cette position en insistant sur l'importance de rétribuer les usager·ères pour leur participation à des études, quel que soit le protocole, et considéraient qu'il était indispensable de compenser le temps passé à répondre à l'enquête pour des publics en situation de vulnérabilité qui pourraient « *utiliser ce temps de la passation du questionnaire pour gagner de l'argent en faisant la manche dans le métro* » (notes de terrain, phase exploratoire 1998). D'autres professionnel·les encore souhaitaient que la rétribution s'effectue non pas sous la forme de tickets-service, mais sous une forme monétaire plus conséquente, un ticket-service à 7,50 € leur semblant trop faible. Dans le comité de pilotage de la phase exploratoire de l'enquête réalisée entre 1998 et 2002, une assistante sociale était pour sa part plus réservée sur l'opportunité d'un tel principe, en invoquant le risque de marchandisation des relations dans la relation d'enquête. Selon elle, cette rétribution risquait de poser des problèmes aux équipes de terrain quand elles voudraient procéder à des enquêtes internes, car elles risqueraient d'être confrontées au refus des personnes si elles n'étaient pas systématiquement payées. Elle proposait de réfléchir à d'autres modalités de fonctionnement pour la rétribution. Par exemple, une rétribution collective destinée à la structure d'accueil, qui permettrait de financer un repas ou une sortie pour les usager·ères, était selon elle préférable.

Finalement, un quasi-consensus se dégagant autour de la remise de tickets-service, c'est cette option qui fut intégrée au protocole d'étude de la première édition de 2002, tout comme le fait de ne pas annoncer cette rétribution en début d'enquête. Nous faisons en effet l'hypothèse que cette annonce pourrait sur-sélectionner des personnes en situation de plus grande vulnérabilité économique et donc modifier la composition de l'échantillon.

Lors de la deuxième édition de l'étude en 2004, la question de la rétribution a suscité très peu de discussions avec les équipes médicosociales. Sur une centaine d'équipes sollicitées, une seule issue d'une association

humanitaire refusa le principe de tickets-service, considérant à la fois que « *le service rendu aux usagers dans le cadre de la réduction des risques peut impliquer des contre-dons en participant à des enquêtes dont les résultats bénéficieront à la collectivité* » et que « *cela pourrait mettre en péril les enquêtes menées en interne par l'association, en faisant de la rétribution une condition à toute participation* » (notes de terrain, enquête ANRS-Coquelicot 2004). Dans les arguments de cette association, la dimension du bénévolat était également avancée (en écho aux profils des acteur·rices de terrain incluant un nombre important de bénévoles), considérant que la participation aux enquêtes de la part des usager·ères accueillies dans le dispositif pouvait être une forme de don/contre-don.

Enfin, lors de la troisième édition de l'étude en 2011 et de la dernière en 2022-2023, la question de la rétribution n'a plus été discutée de manière collective par les équipes rencontrées quand nous leur avons présenté l'enquête. Cette rétribution était souvent considérée comme un prérequis à la participation des personnes aux enquêtes. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette normalisation de la rétribution dans les enquêtes menées auprès des personnes qui consomment des drogues recrutées en CSAPA et en CAARUD.

Une des hypothèses est que la rétribution proposée par les équipes de recherche est un moyen pour les structures de limiter l'implication des équipes médicosociales dans la participation des usager·ères à l'enquête. Dans le cas des enquêtes avec rétribution annoncée au moment du recrutement, ces équipes passent en pratique moins de temps à proposer l'enquête aux personnes accueillies et sont donc moins impliquées dans le recrutement. Les équipes médicosociales étant souvent en sous-effectif dans les CAARUD et les CSAPA, consacrer du temps à des tâches scientifiques allant au-delà de leurs missions quotidiennes pouvait être vécu comme une contrainte. La deuxième hypothèse est liée à la reconnaissance des savoirs expérientiels dans le champ des addictions, qui tend à valoriser la parole et l'expertise des personnes ayant un savoir de vécu, et qui s'accompagne d'une volonté de reconnaissance de ces savoirs d'un point de vue épistémologique, mais également pratique, par le biais de leur rétribution. La rétribution des personnes disposant d'un savoir de vécu lorsqu'elles transmettent leurs connaissances liées à l'expérience intime de l'usage de drogues est alors considérée comme un préalable éthique à l'échange qui contribue à la symétrisation des savoirs (Bertrand, Knight et Jauffret-Roustide, 2023). La troisième hypothèse est liée à la modification des profils des professionnel·les exerçant en CAARUD et CSAPA, ainsi que de ceux des personnes accueillies. Les professionnel·les appartiennent de

plus en plus au champ médical ou sont de plus en plus confronté·es aux enquêtes épidémiologiques (qui se sont multipliées dans ce champ ces dix dernières années), et sont donc sensibilisé·es aux pratiques de rétribution dans la recherche biomédicale. La dernière hypothèse est que les personnes accueillies dans les structures vivent dans des conditions de vie de plus en plus précaires, ce qui amène les professionnel·les à être particulièrement sensibles aux formes de compensation financière.

Nous avons mis en évidence comment des arguments issus de différentes parties prenantes pouvaient converger, à savoir l'argument moral (dédommager des personnes en situation de précarité), l'argument éthique (compenser le temps consacré à l'enquête, indépendamment de la situation), l'argument méthodologique et pratique (favoriser la participation *versus* créer un risque de créer des effets d'opportunisme de la participation et de nuire à la qualité de la recherche). En théorie, l'émergence de la rétribution semble répondre aux normes de bonnes pratiques de l'enquête, mais des questions se posent en pratique : ces normes sont-elles respectées ? Comment les parties prenantes envisagent-elles cette question dans les enquêtes actuelles ?

■ La rétribution en pratique dans l'entrée sur le terrain

La présence de la rétribution implique différents impératifs sur le terrain. Ils ont pu coexister, tout comme être difficiles à conjuguer : favoriser la participation suppose d'annoncer la rétribution aux personnes lors du recrutement, mais quels peuvent en être les impacts ? Obtenir des données fiables suppose que l'enquêté·e soit impliqué·e dans la relation d'enquête, mais est-ce compatible lorsque l'argent entre en compte ? L'annonce de la rétribution cristallise ces difficultés, alors qui s'en charge, quand et comment ?

Respecter l'exigence méthodologique

Le recrutement des enquêté·es est étroitement lié à la manière dont le projet de recherche leur est présenté (Beaud et Weber, 2010) et, dans notre cas, au fait d'annoncer ou non la rétribution.

Comme évoqué précédemment, lors de la phase exploratoire de l'enquête ANRS-Coquelicot, il avait été envisagé de ne pas annoncer la rétribution aux participant·es avant la passation du questionnaire. Cette exigence n'a pas toujours pu être mise en œuvre. Dans les deux enquêtes actuelles, plusieurs manières d'annoncer la rétribution étaient possibles :

par l'enquêtrice au moment de la rencontre lorsqu'il y avait une prise de contact direct ; par l'enquêtrice en fin d'entretien ou de questionnaire ; par un membre de la structure lorsque la recherche était présentée ; par bouche-à-oreille entre usager·ères. La communication dépendait du fonctionnement de la structure (accueil collectif, accueil sur rendez-vous, etc.) ou des moments où nous nous y rendions et de la prise de contact (en face-à-face, par téléphone, etc.). Annoncer la rétribution au moment de la rencontre avec l'enquêté·e est souvent implicitement déconseillé, car cela peut remettre en cause des raisons de participation plus importantes telles que la motivation et l'intérêt altruiste pour la recherche. La volonté de ne pas signaler la rétribution aux enquêté·es a été à plusieurs reprises indiquée par les professionnel·les des structures dans lesquelles se déroulaient l'enquête qualitative. Lors de la présentation de cette dernière dans un CAARUD, la coordinatrice de l'association déclare : « *C'est mieux de pas leur dire, qu'elles acceptent sans ça, c'est mieux de ne pas les acheter* ». Cette professionnelle accepte que l'enquête se déroule dans sa structure, mais indique plusieurs fois qu'il ne faut pas dire aux usagères qu'il y a une rétribution, car sinon, dit-elle, « *ça fausserait leurs participations* ». Elle signale alors qu'il est préférable d'utiliser des arguments du type : « *tu ne participes pas parce que t'es un cobaye, mais pour qu'on comprenne comment améliorer les choses* », « *il faut que ça change, qu'on prenne en compte la réduction des risques* ». Selon elle, ces arguments sont aussi forts que les arguments financiers pour convaincre les personnes. Quelques jours plus tard, la professionnelle nous indique qu'une usagère de sa structure souhaite participer à la recherche, mais qu'elle ne lui a pas dit que l'entretien était rétribué. Les professionnel·les opposé·es à la rétribution pour le recrutement ont aussi à cœur de préserver les liens de confiance qu'ils·elles établissent avec les usager·ères, et qui pourraient être pervertis selon eux·elles par la présence d'argent. Une éducatrice de CAARUD lors de l'enquête qualitative indique également qu'elle ne parlait pas de rétribution, car elle a un lien tellement fort avec les usager·ères que, dit-elle, « *je peux leur demander n'importe quoi, ils le feront* ». Elle explique ensuite qu'elle demandait aux usager·ères de ne pas dire aux autres qu'il y avait une rétribution pour ne pas que le bruit court. Ce qui, selon elle, a été respecté. Ne pas mentionner la rétribution peut être un moyen pour les chercheur·euses de respecter l'exigence méthodologique, en s'assurant de la motivation des enquêté·es et de la diversification des profils des participant·es, mais, pour les professionnel·les des structures, cela permet surtout de préserver les liens de confiance entretenus avec les usager·ères. Pour autant, doit-on réellement considérer que la volonté de

participer à une enquête est uniquement liée à l'argent pour les enquêtés informés ? La motivation n'est-elle pas fluctuante au fur et à mesure de la rencontre et de la construction du lien de confiance entre enquêtrice et enquêté ?

Privilégier l'impératif pratique et en faire un choix éthique

Le refus pour certaines professionnelles d'annoncer la rétribution n'est pas systématique. En effet, dans d'autres structures, la rétribution des personnes est un passage obligé. Cette situation peut être liée à l'histoire de la structure, aux liens que celle-ci entretient avec la recherche, à la formation des professionnelles ou aux contextes militants dans lesquels ces dernières évoluent. Elle peut pousser les professionnelles à exiger que les usagères de leur structure soient rétribuées, puisque cela contribue à la reconnaissance de leurs savoirs et de leurs participations. Sur cet aspect, une expérience de recrutement dans un centre d'hébergement d'urgence (également CSAPA) est particulièrement révélatrice. Nous nous y rendons afin de réaliser des passations de questionnaires. Ce jour-là, une dizaine d'usagers (des hommes uniquement) prennent leur petit-déjeuner dans une salle commune. Nous présentons l'enquête ANRS-Coquelicot et leur proposons d'y participer s'ils le souhaitent, sans aborder la rétribution. Aucun usager n'est intéressé. C'est l'arrivée d'une éducatrice, connue de tous dans la salle, qui modifie la situation. Elle déclare pour nous aider : « *Bah, les gars, pourquoi vous participez pas ? C'est rémunéré !* ». En réponse à cette entremise, les usagers se lèvent et la majorité d'entre eux souhaitent participer à l'enquête. La présence de la rétribution, tout comme le lien de confiance que l'éducatrice entretient avec l'ensemble des usagers présents permettent la bonne conduite de l'enquête. Son intervention a un deuxième effet immédiat : un recrutement facile et rapide des enquêtés. En effet, participer à une enquête pour des publics en situation de précarité peut donner lieu à une opportunité manquée, comme le fait de ne plus pouvoir bénéficier d'un repas chaud (Firdion, Marpsat et Mauger, 2000). Quand nous rencontrons les personnes dans les structures et qu'elles discutent, cela peut donner l'impression qu'elles ont du temps qu'elles pourraient consacrer aux enquêtes. L'organisation de leurs journées est toutefois très contrainte et les discussions entre usagères peuvent être liées à des opportunités pour obtenir ou consommer des produits ensemble, à des échanges de service, à des conseils pour obtenir un espace pour dormir la nuit. Les usagères que nous rencontrons sont le plus souvent dans des parcours de vie très marqués par la dépendance, où l'organisation du quotidien est très centrée autour de la recherche du

produit et de l'argent, ce qui en fait une ligne biographique dominante et laisse peu de temps pour d'autres activités (Castel dir., 1998). Leur temps doit être optimisé : pour cette raison, l'utilisation de la rétribution permet de capter les personnes dans l'immédiat.

La présence d'une rétribution peut également être une information transmise entre usager·ères d'une même structure. Le fait que l'information circule est intéressant du point de vue du recrutement, mais peut générer des problèmes méthodologiques. Par exemple, il peut y avoir un contournement des règles par les usager·ères pour bénéficier de la compensation plusieurs fois, même s'il s'agit de cas plutôt rares (Condamine-Ducieux et Jauffret-Roustide, 2022). Dans les services où il y a beaucoup de passage, il peut arriver que les usager·ères sachent tous et toutes que la passation de questionnaires est rétribuée, et cela peut mettre en difficulté l'enquêteur·rice. En effet, la rétribution peut être source de tensions, car toutes les personnes qui souhaitent participer à l'enquête ne pourront pas forcément le faire le jour même, et ce pour des questions de temps ou de contraintes liées au plan de sondage (ce qui peut agacer ceux·celles qui ne seront pas retenues).

Même si l'annonce est dépendante des modalités pratiques de prises de contact, informer les personnes de la présence de rétribution dès le début de la rencontre sera finalement la méthode la plus utilisée par la suite dans nos enquêtes. C'est un atout pratique indéniable et cela contribue à une forme de transparence entre chercheuses et participant·es. Ce choix peut être considéré comme contrevenant aux normes de bonnes pratiques d'enquête, puisqu'il place l'argent au cœur de la relation d'enquête dès la rencontre. Cependant, il peut aussi être perçu comme plus éthique, car il permet de clarifier les conditions de la réalisation de l'enquête et de transmettre une information claire aux participant·es. Une enquête australienne s'est intéressée à la volonté de participer à une recherche chez des usager·ères de drogues injecteur·rices. Ses résultats montrent en ce sens que le gain économique (la rétribution était utilisée pour un questionnaire en face-à-face) n'est pas l'unique raison qui les pousse à participer. Il y a aussi l'altruisme, la satisfaction personnelle, la volonté militante, etc. (Fry et Dwyer, 2001). Nous avons pu observer dans nos expériences de terrain cette variété de motivations, incluant la dimension de la rétribution, mais sans s'y limiter. L'annonce est un des éléments de la relation d'enquête, mais ce qui se joue pendant la rencontre est aussi une étape fondamentale. Nous terminerons donc par l'analyse des effets de la rétribution dans la relation d'enquête et le déroulement de la rencontre.

■ Les effets de la rétribution pendant la rencontre

La relation d'enquête

Si jusqu'à présent nous avons étudié conjointement l'usage de la rétribution et son annonce dans l'enquête qualitative et quantitative, il est important ici d'avoir en tête que la rétribution ne produit pas les mêmes effets dans le cadre d'un entretien ou d'un questionnaire. En effet, la nature de ces deux méthodologies n'implique pas les mêmes attentes chez les enquêtées ni les mêmes exigences (explicites ou non) chez les chercheuses.

Dans l'enquête qualitative, la présence de la rétribution a pu, il nous semble, dans certains cas, brouiller le lien de confiance entre enquêtrice et enquêtée. Cela a été particulièrement marquant pour nous lors du recrutement d'une enquêtée dans un CSAPA avec accueil collectif, lors de l'enquête qualitative. Ce jour-là, l'enquêtrice rencontre une usagère qui a envie de parler. Après avoir discuté avec elle pendant vingt minutes au sein de l'accueil collectif (bruyant et très fréquenté), elle lui propose de participer à un entretien et de continuer la discussion dans un endroit plus calme. La rétribution n'est pas mentionnée. La personne refuse faute de temps, mais continue à se confier sur les difficultés médicales et administratives qu'elle rencontre. L'enquêtrice réitère alors sa proposition, en mentionnant cette fois-ci la rétribution. La personne déclare alors sur le ton de l'humour : « Ah ! Il y a des tickets, tu m'achètes en fait ? Bon, allez s'il y a des tickets, j'ai le temps ». L'enquêtrice tente alors de lui expliquer qu'elle ne souhaite pas l'« acheter », mais compenser le temps qu'elle lui donnerait en participant à l'entretien. À ce moment-là, la relation d'enquête semble reposer sur un contrat formel entre l'enquêtée et l'enquêtrice, ce qui ne coïncide pas avec les attendus de la recherche et la création d'un lien de confiance suffisant. Pourtant, durant l'entretien, qui durera près de 2 h 30, la personne indiquera ensuite à plusieurs reprises être satisfaite de participer à la recherche, qu'elle trouve intéressante et qui lui rappelle sa situation professionnelle passée (ancienne professeure). La relation d'enquête est fortement marquée de prime abord par la présence de la rétribution, mais elle évolue au cours du temps, comme cela est le cas dans des entretiens non rétribués. En effet, la relation peut se transformer au cours de l'enquête, car l'espace de l'entretien peut être vécu comme un temps de « ressourcement narcissique » pour l'enquêtée, qui bénéficiera de son côté du temps que l'enquêtrice lui accorde par son écoute (Jauffret-Roustide, 2025).

Du côté des chercheuses, la pratique de la rétribution peut créer des attentes. En effet, nous ne disposons pas de tickets de manière illimitée, ce qui a pour conséquence de nous contraindre davantage dans le fait de

réaliser des entretiens dont nous sommes satisfaites et qui pourront être exploitables. Pourtant, nous savons que dans tout projet de recherche, les entretiens « ratés » font partie du processus. Cette prise de recul peut parfois sembler complexe lorsque la rétribution est en jeu, d'une part car nous sommes dépendantes des ressources, d'autre part car les « ratés » peuvent être plus nombreux lorsque les enquêté·es participent à la recherche uniquement pour la rétribution. Une de nos expériences au sein d'un CAARUD lors de l'enquête qualitative est assez parlante de ce point de vue. L'enquêtrice rencontre une usagère pour réaliser un entretien. Elle accepte de participer en étant au courant de la rétribution. Elles commencent à discuter. Au bout de quelques minutes, l'enquêtée ne se sent pas bien, elle n'a pas beaucoup dormi, l'enquêtrice lui demande si elle souhaite arrêter, mais elle veut continuer. Finalement, vingt minutes plus tard, l'enquêtrice décide d'arrêter l'entretien et lui donne la rétribution en lui proposant en échange de reprendre l'entretien lorsqu'elle le voudra. Nous la reverrons ensuite dans la rue pendant une maraude et dans la structure, mais la personne n'étant jamais disponible, nous n'aurons plus l'occasion de continuer cet entretien. Cette expérience a eu un impact sur la suite de terrain, notamment sur la vigilance qu'a pu développer la chercheuse vis-à-vis de la situation de la personne au moment de la rencontre et de sa motivation à participer *a minima* au projet de recherche. Ajoutons que le développement de ces exigences s'est aussi construit en lien avec le souhait d'assurer une certaine équité entre les enquêté·es.

Le déroulement de la rencontre

Nous avons mis en avant précédemment que les raisons de participation des enquêté·es sont multidimensionnelles et qu'elles ne se limitent pas à la présence d'une rétribution.

Lorsque la rétribution était inconnue dans l'enquête qualitative, les usagères s'assuraient pendant la rencontre d'être les plus exhaustives possibles dans les réponses apportées ou de ne pas compter leur temps. L'entretien se prêtait aussi mieux à la non-rétribution (ou à l'annonce en fin de rencontre), car le bénéfice personnel tiré par l'enquêtée était plus fort qu'avec le questionnaire (passation plus standardisée et moins centrée sur la biographie). Dans l'enquête quantitative, les personnes qui acceptaient de participer au questionnaire le faisaient dans certains cas pour faire plaisir à leurs accompagnant·es médicosociaux. Cela leur permettait de tirer un bénéfice symbolique de l'enquête, c'est-à-dire la valorisation de leur participation par les professionnel·les de leur structure. *In fine*, le temps de l'enquête était une occasion de faire un bilan personnel et de partager

leurs expériences. À la fin de la rencontre, la rétribution intervenait comme une surprise positivement acceptée.

Lorsque la rétribution était connue, nous avons pu être confrontées à diverses situations. Dans l'enquête quantitative, la rétribution pouvait être un moyen de motiver la personne à finir le questionnaire lorsqu'elle s'impatientait ou était fatiguée. Dans les rares cas où les rencontres étaient plus tendues qu'à l'ordinaire, la rétribution était alors source de conflit. Des collègues impliqués dans la collecte de données ont assisté à des situations de tensions où des usagères demandaient à ce que les tickets-service leur soient remis avant la fin de la passation. Dans l'enquête qualitative, la présence de la rétribution est majoritairement secondaire et a un effet temporaire dans l'implication des enquêtées, puisque leur intérêt se développe au cours de l'entretien.

De manière générale, nous considérons que la rétribution a un impact sur le déroulement de l'enquête, mais à un faible niveau. Elle peut entraîner des « ratés », mais il ne nous semble pas qu'elle en soit la seule responsable. Il est nécessaire de penser cela à l'aune du niveau de précarité et d'urgence dans laquelle se trouvent les personnes interrogées. Finalement, il est difficile de savoir si la rétribution introduit des biais de sélection en faveur des personnes les plus opportunistes. Il nous semble qu'elle favorise plutôt une diversité de participations, sachant à nouveau qu'elle n'est pas la seule raison pour laquelle les personnes s'engagent dans l'enquête.

■ Conclusion

L'utilisation de la rétribution financière dans les enquêtes menées auprès des personnes qui consomment des drogues recrutées en CAARUD et CSAPA a évolué dans le temps. Mise en place dès le début des années 2000 et inspirée des enquêtes menées auprès de populations vulnérables, cette rétribution visait à répondre à des défis méthodologiques et éthiques. Nous avons vu qu'elle a suscité des critiques dans le champ professionnel de l'addictologie, comme le fait de marchandiser les relations d'aide ou d'altérer la confiance entre professionnel·les et usagères. Ces préoccupations étaient et sont encore aujourd'hui également présentes dans la recherche. Il est souvent question de l'impact de la rétribution sur le consentement des enquêtées ou la nature contractuelle de la relation d'enquête (Surmiak, 2020). En nous interrogeant sur les effets en pratique de la rétribution (qui sont finalement peu connus), nous avons tenté de savoir si elle contrevenait aux normes de l'enquête en sociologie. À travers nos expériences

empiriques, nous avons montré que l'utilisation de la rétribution financière permettait de renforcer la dimension éthique entre chercheur·euses et enquêté·es, et de réaliser des recherches qui nécessitent des exigences méthodologiques fortes (nombreux effectifs, population difficile à joindre, etc.). C'est aussi un moyen de plus pour la réflexivité et la vigilance vis-à-vis des rapports de pouvoir. Nos expériences témoignent aussi de la multidimensionnalité de l'engagement des enquêté·es dans la recherche. En effet, la pratique d'une rétribution joue un rôle dans l'entrée sur le terrain, la relation d'enquête et le déroulement des rencontres, mais bien d'autres éléments entrent en compte (altruisme, développement de l'intérêt, développement du lien de confiance...). Si la rétribution peut comporter des risques pendant l'enquête auxquels il convient d'être attentif, elle nous semble à la fois essentielle et légitime pour conduire une recherche auprès de populations en situation de précarité.

■■■ références

- Abadie R., Brown B., Fisher C. B.**, 2019. "Money Helps": People Who Inject Drugs and Their Perceptions of Financial Compensation and Its Ethical Implications, *Ethics & Behavior*, 29 (8), 607-620, <https://doi.org/10.1080/10508422.2018.1535976>.
- Abdelazeem B., Abbas K. S., Amin M. A., El-Shahat N. A., Malik B., Kalantary A., Eltobgy M.**, 2022. The Effectiveness of Incentives for Research Participation: A Systematic Review and Meta-Analysis of Randomized Controlled Trials, *PLoS One*, 17 (4), e0267534. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0267534>.
- Auriacombe M., Roux P., Briand Madrid L., Kirchherr S., Kervran C., Chauvin C., Gutowski M., Denis C., Carrieri M. P., Lalanne L., Jauffret-Roustide M., and the Cosinus Study Group**, 2019. The Impact of Drug Consumption Rooms on Risk Practices and Access to Care in People Who Inject Drugs in France: The COSINUS Prospective Cohort Study Protocol, *BMJ Open*, 9 (2), e023683, <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2018-023683>.
- Beaud S., Weber F.**, 2010. *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser les données ethnographiques*, Paris, La Découverte.
- Becker R., Möser S., Glauser D.**, 2019. Cash vs. Vouchers vs. Gifts in Web surveys of a Mature Panel Study: Main Effects in a Long-Term Incentives Experiment Across Three Panel Waves, *Social Science Research*, 81, 221-234, <https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2019.02.008>.

- Bertrand K., Knight S., Jauffret-Roustide M.**, 2023. Recherche participative : perspectives croisées autour des savoirs académiques et expérientiels dans le domaine des addictions, *Santé Publique*, 35 (HS2), 85-90, <https://doi.org/10.3917/spub.hs2.2023.0085>.
- Bonté M.**, 2021. Enquêter les personnes trans en géographie. Des méthodes participatives pour répondre aux enjeux de la surétude ?, *Annales de géographie*, 742 (6), 47-70, <https://doi.org/10.3917/ag.742.0047>.
- Brousse C., Guiot de la Rochère B., Massé E.**, 2006. *L'Enquête sans-domicile 2001*, Paris, Insee (Insee méthodes 116).
- Cadet-Taïrou A., Janssen É., Guilbaud F.**, 2020. Profils et pratiques des usagers reçus en CAARUD en 2019, *Tendances*, 142, OFDT.
- Castel R. (dir.)**, 1998. *Les Sorties de la toxicomanie. Types, trajectoires, tonalités*, Fribourg, Éditions Universitaires.
- Cheff R.**, 2018. *Compensating Research Participants: A Survey of Current Practices in Toronto*, Rapport, Wellesley Institute.
- Christin A., Pasquali P.**, 2011. Caméras, terrain et sciences sociales, *Revue de synthèse*, 132 (3), 319-324, <https://doi.org/10.1007/s11873-011-0156-1>.
- Condamine-Ducreux I., Jauffret-Roustide M.**, 2022. Comment se questionnent les pratiques d'injection ? Retours méthodologiques de terrain, *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de méthodologie sociologique*, 155 (1), 106-135, <https://doi.org/10.1177/07591063221103374>.
- Descartes L., Asencio M., Blank T. O.**, 2011. Paying Project Participants: Dilemmas in Research with Poor, Marginalized Populations, *Advances in Social Work*, 12 (2), 218-225, <https://doi.org/10.18060/1897>.
- Emmanuelli J., Jauffret-Roustide M.**, 2003. *Étude multicentrique, multisites sur les fréquences et les déterminants des pratiques à risque de transmission des virus du VIH et VHC chez les usagers de drogues (étude Coquelicot). Phase de faisabilité : janvier 2001-septembre 2002*, Rapport de fin d'étude, Institut de veille sanitaire, Saint-Maurice.
- Fagard J., Py J., Roby-Brami A.**, 2022. Le rôle structurant des comités d'éthique de la recherche pour une recherche éthique et responsable : un retour d'expérience de la fédération des CER, in M. Bergadaà, P. Peixoto (dir.), *Actes du 2^e Colloque IRAFPA (Université de Coimbra, 17-18 juin 2022)*, Genève, Presses ouvertes de l'IRAFPA, 259-273, <https://doi.org/10.56240/cmb9923>.
- Firdion J.-M., Marpsat M., Mauger G.**, 2000. *Étude des sans-domicile : le cas de Paris et de l'Île-de-France*, Paris, Ined (Documents de travail 87).
- Fortané N.**, 2014. La (les) trajectoire(s) du changement. La naissance de l'addictologie, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 205 (5), 42-57, <https://doi.org/10.3917/arss.205.0042>.

- Fry C., Dwyer R.**, 2001. For Love or Money? An Exploratory Study of Why Injecting Drug Users Participate in Research, *Addiction*, 96 (9), 1319-1325, <https://doi.org/10.1046/j.1360-0443.2001.969131911.x>.
- Gelinas L., Largent E. A., Cohen I. G., Kornetsky S., Bierer B. E., Lynch H. F.**, 2018. A Framework for Ethical Payment to Research Participants, *The New England Journal of Medicine*, 378 (8), 766-771, <https://doi.org/10.1056/NEJMsb1710591>.
- Head E.**, 2009. The Ethics and Implications of Paying Participants in Qualitative Research, *International Journal of Social Research Methodology*, 12 (4), 335-344, <https://doi.org/10.1080/13645570802246724>.
- Heckathorn D. D.**, 1997. Respondent-Driven Sampling: A New Approach to the Study of Hidden Populations, *Social Problems*, 44 (2), 174-199, <https://doi.org/10.2307/3096941>.
- Ingold F. R. (dir.)**, 1992. *La Transmission du VIH chez les toxicomanes. Pratiques, attitudes et représentations : situation et tendances*, Rapport d'évaluation, Institut de recherche en épidémiologie et pharmacodépendance (Irep), Paris.
- Ingold F. R. (dir.)**, 1996. *Étude multicentrique sur les attitudes et les comportements des toxicomanes face au risque de contamination par le VIH et les virus de l'hépatite*, Rapport d'évaluation, Institut de recherche en épidémiologie et pharmacodépendance (Irep), Paris.
- Jauffret-Roustide M.**, 2004, *Les Drogues. Approche sociologique, économique et politique*, Paris, La Documentation française.
- Jauffret-Roustide M.**, 2006. Sciences sociales et épidémiologie : des approches méthodologiques qui se complètent, à propos de la question des pratiques à risques chez les usagers de drogues, *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 2-3, 21-23.
- Jauffret-Roustide M.**, 2016. Les salles de consommation à moindre risque. Apprendre à vivre avec les drogues, *Esprit*, 11, 115-123, <https://doi.org/10.3917/espri.1611.0115>.
- Jauffret-Roustide M.**, 2025. Monitoring HIV, HCV and HBV among People Who Use Drugs in France. A Reflective Feed-Back on 25-Year Experiment based on Mixed Methods. The ANRS-Coquelicot Survey, *International Journal of Drug Policy*, 136, <https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2024.104690>.
- Marsat M., Razafindratsima N.**, 2010. Survey Methods for Hard-to-Reach Populations: Introduction to the Special Issue, *Methodological Innovations Online*, 5 (2), 3-16, <https://doi.org/10.4256/mio.2010.0014>.
- Mutti S., Kennedy R. D., Thompson M. E., Fong G. T.**, 2014. Prepaid Monetary Incentives-Predictors of Taking the Money and Completing

the Survey: Results from the International Tobacco Control (ITC) Four Country Survey, *Sociological Methods & Research*, 43 (2), 338-355, <https://doi.org/10.1177/0049124113506406>.

- O'Brien M. L., Madden A.**, 2007. Knowledge, Relationships and Identity in Research on Drug Use, in M. Pitts, A. Smith (eds), *Researching the Margins: Strategies for Ethical and Rigorous Research with Marginalised Communities*, London, Palgrave Macmillan, 45-65, https://doi.org/10.1057/9780230224476_2.
- Palle C.**, 2021. Les personnes accueillies dans les CSAPA. Situation en 2019 et évolution sur la période 2015-2019, *Tendances*, 146, OFDT.
- Russel M. L., Moralejo D. G., Burgess E. D.**, 2000. Paying Research Subjects: Participants' Perspectives, *Journal of Medical Ethics*, 26 (2), 126-130, <https://doi.org/10.1136/jme.26.2.126>.
- Surmiak A.**, 2020. Ethical Concerns of Paying Cash to Vulnerable Participants: The Qualitative Researchers' Views, *The Qualitative Report*, 25 (12), 4461-4481, <https://doi.org/10.46743/2160-3715/2020.4441>.
- Thompson S.**, 1996. Paying Respondents and Informants, *Social Research Update*, 14.
- Warnock R., Taylor F. M., Horton A.**, 2022. Should We Pay Research Participants? Feminist Political Economy for Ethical Practices in Precarious Times, *Area*, 54 (2), 195-202, <https://doi.org/10.1111/area.12790>.



Estelle Filipe* est doctorante en sociologie à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), affiliée au Centre d'étude des mouvements sociaux (Cems) (Inserm U1276/CNRS UMR 8044/EHESS).

■ estelle.filipe@ehess.fr

Marie Jauffret-Roustide* est sociologue et politiste, chargée de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), affiliée au Centre d'étude des mouvements sociaux (Cems) (Inserm U1276/CNRS UMR 8044/EHESS).

■ marie.jauffret-roustide@inserm.fr

* Contributions équivalentes

